

Le classement hôtelier des étoiles évolue au 1^{er} avril 2022, intégrant de nouveaux critères liées au développement durable et au numérique.

Karim Soleilhavoup, Directeur général du Groupe Logis Hôtels, analyse cette évolution :

« L'hospitality doit être au rendez-vous de l'écologie. Le secteur doit se diriger vers plus de critères RSE, à la fois pour répondre aux exigences des clients et pour préserver la performance des établissements. Cette évolution va dans le bon sens, mais prudence à la méthode coercitive. L'accompagnement sera essentiel pour embarquer les professionnels, les aider à comprendre les enjeux, identifier les solutions et les soutenir dans la mise en place de ces nouveaux critères. C'est ce à quoi nous veillons au quotidien dans le cadre de notre mission auprès de l'ADEME, qui nous mandate pour déployer le Fonds Tourisme Durable. Cependant la RSE ne doit pas se limiter au volet environnemental et il faudra également progresser sur la dimension sociale pour complètement transformer notre industrie. »

Le Groupe Logis Hôtels est le seul réseau hôtelier officiellement mandaté par l'ADEME pour déployer le Fonds Tourisme Durable. D'ici février 2023, le groupe vise une centaine de dépôts de dossiers financables à hauteur de 2 millions d'euros pour accélérer le renouveau du secteur.